

A destination de Monsieur le Commissaire-Enquêteur - Enquête publique sur le projet de renouvellement urbain des Tarterêts du 31 mars au 29 avril 2022

Monsieur, je vous prie de trouver ci-dessous l'avis du Conseil Citoyen de Corbeil-Essonnes dans le cadre de l'enquête publique sur le projet de renouvellement urbain (Impact Environnemental) des Tarterêts du 31 mars au 29 avril 2022.

Nous rappelons que le Conseil Citoyen est composé d'habitants et d'acteurs locaux dont le fonctionnement est régi par la loi "Lamy" de 2014 sur la politique de la Ville.

- Nous joignons à notre avis le courrier envoyé au président de la communauté d'agglomération GPS, initiateur de cette enquête et au maire de Corbeil-Essonnes, le QPV des Tarterêts étant sur le territoire de la commune.
- Nous regrettons les différences de présentation de cette enquête entre GPS, la commune, et les documents mis à disposition du public.
- Ces différences mettent en évidence le besoin d'une direction de projet commune et unique afin d'agir de manière concertée tant vis à vis des institutions que vis à vis des habitants.
- Le contenu de cette enquête n'a fait l'objet d'aucune information préalable et le dossier technique fait 935 pages. Cette absence de communication entraîne une participation des habitants du QPV très faible voire nulle, alors que ce projet majeur de NPNRU les concerne directement et ceci pour de nombreuses années. Nous considérons que c'est une erreur de discernement vis à vis des habitants, lourde de conséquence sur la participation des citoyens à la politique de leur quartier.
- Nous nous interrogeons sur la nécessité de cette enquête dirigée vers les habitants et sur l'usage de fonds publique pour la réaliser. Nous pensons qu'il appartient aux organismes aménageurs de prendre en compte cette étude d'impact environnementale

Cordialement,

Pour le Conseil Citoyen de Corbeil-Essonnes,

son secrétaire

Pierre Michel